

**Baccalauréat professionnel - Conduite et gestion des entreprises maritimes -  
Options commerce ou plaisance**

**E22 Gestion et management**

**Durée : 2 heures**

Est autorisé l'usage d'une calculatrice de poche y compris une calculatrice programmable, alphanumérique ou à écran graphique à condition que son fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante.

Nota :

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

**1<sup>re</sup> QUESTION (valeur = 10)**

La compagnie de transport de passagers « Compagnie des Iles » veut réaliser une étude de certains postes de sa comptabilité. Ses exercices comptables coïncident avec les années civiles.

1. (valeur =2)

Répondre sur l'annexe à compléter 1.

Compléter le compte de résultat de l'exercice 2018.

2. (valeur = 3)

Répondre sur l'annexe à compléter 2.

Présenter le tableau des soldes intermédiaires de gestion.

3. (valeur = 3)

Répondre sur l'annexe à compléter 3.

- Compléter l'étude comparative
- Compléter le tableau ; Structure économique de la Valeur ajoutée (VA) 2018.

4. (valeur = 2)

Comparer la situation entre 2017 et 2018 et donner des pistes de solutions pour améliorer la situation de l'entreprise.

## 2<sup>e</sup> QUESTION (valeur = 5)

L'armement « Vedette de la Presque Ile », décide d'acquérir un véhicule 9 places pour transporter du personnel ainsi que du matériel sur les différents lieux d'escale de ses navires.

Ce véhicule est acheté et mis en service le 1<sup>er</sup> mai 2018 pour une valeur de 22 000 € HT.

La durée d'utilisation est de 5 ans et le mode d'amortissement retenu est le linéaire.

L'exercice comptable coïncide avec l'année civile.

1. (valeur = 1)

Définir l'« amortissement comptable ».

2. (valeur =0.5)

Calculer le taux linéaire d'amortissement.

3. (valeur =3)

Répondre sur l'annexe à compléter 4.

Compléter le plan d'amortissement de ce véhicule (arrondir à l'euro supérieur).

4. (valeur = 0.5)

Ce véhicule est revendu en hors taxes le 1<sup>er</sup> janvier 2021 pour une valeur de 8 500 € HT.

Déterminer le montant de la plus ou moins-value réalisée.

## 3<sup>e</sup> QUESTION (valeur = 3)

1. (valeur = 1)

Expliquer ce qu'est le « connaissance » dans le domaine maritime.

2. (valeur = 2)

Citer 2 types de contrat d'affrètement et les décrire brièvement.

**4<sup>e</sup> QUESTION (valeur = 2)**

Répondre à l'aide des informations fournies sur l'annexe support 1.

1. (valeur = 1)

Définir ce qu'est une période d'essai.

2. (valeur = 1)

Un marin est engagé avec une période d'essai de 2 mois le 1<sup>er</sup> juillet. Il est embarqué effectivement à cette date. Les marins dans cette compagnie travaillent en 7/7, c'est-à-dire 7 jours de travail suivis de 7 jours de repos.

L'équipage est débarqué, c'est-à-dire sorti du rôle, à chaque période de repos.

Déterminer à quelle date ce marin aura fini sa période d'essai si celle-ci n'est pas renouvelée.

NUMÉRO DE PLACE : \_\_\_\_\_

NE RIEN INSCRIRE AU DESSUS DE CETTE LIGNE (sauf n° de place)

**ANNEXE À COMPLÉTER 1****Document à rendre avec la copie d'examen****Question 1.1** Compte de résultat de l'exercice 2018 de l'entreprise Compagnie des Iles

<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>	<b>MONTANTS</b>
<b><u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u></b>	
Ventes et prestations de services	257 250
Subvention d'exploitation	6 000
<b>Total produits d'exploitation</b>	.....
<b><u>CHARGES D'EXPLOITATION</u></b>	
<u>Achats de matières premières et consommables</u>	
Gazole	80 500
Autres consommables	15 000
<u>Variation de stock matières premières et consommables</u>	
Variation gazole	- 2 200
Variation autres consommables	1 500
<u>Autres charges externes</u>	
Location	10 400
Entretien	7 520
Assurance	11 400
Comptable	5 000
Frais de port	8 950
Frais postaux et télécommunications	4 500
Impôts taxes et versements assimilés	4 850
<u>Charges de personnel</u>	
Salaires	65 200
Charges sociales	28 500
<u>Dotations aux amortissement et provisions</u>	25 000
<b>Total charges d'exploitation</b>	.....

**NUMÉRO DE PLACE :** \_\_\_\_\_**NE RIEN INSCRIRE AU DESSUS DE CETTE LIGNE (sauf n° de place)**

---

**ANNEXE À COMPLÉTER 1 (suite)**  
**Document à rendre avec la copie d'examen**

<u>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</u>	
Produits financiers	1 500
Charges financières	4 500
<u>RÉSULTAT FINANCIER</u>	
Produits exceptionnels	5 500
Charges exceptionnelles	650
<u>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</u>	
Participation des salariés	0
Impôts sur les bénéfices	0
<u>RÉSULTAT NET COMPTABLE</u>	

NUMÉRO DE PLACE : \_\_\_\_\_

NE RIEN INSCRIRE AU DESSUS DE CETTE LIGNE (sauf n° de place)

**ANNEXE À COMPLÉTER 2****Document à rendre avec la copie d'examen**

Question 1.2 Tableau de calcul du résultat différentiel 2018

	<b>MONTANTS (€)</b>
Ventes et prestations de services	
- Coût d'achat des marchandises vendues	0
<b>MARGE COMMERCIALE</b>	
Production vendue	0
+ Production stockée	0
+ Production immobilisée	0
<b>PRODUCTION DE L'EXERCICE</b>	
Marge commerciale	
+ Production de l'exercice	
- Consommation de l'exercice	
<b>VALEUR AJOUTÉE PRODUITE</b>	
Valeur ajoutée produite	
+ Subvention d'exploitation	
- Impôts et taxe et versements assimilée	
- Charges de personnel	
<b>EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)</b>	
Excédent brut d'exploitation (EBE)	
+ Autres produits	
- Dotations aux amortissements	
- Autres charges	
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	
Résultat d'exploitation	
+ Produits financiers	
- Charges financières	
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	
Produits exceptionnels	
- Charges exceptionnelles	
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	
Résultat courant avant impôts	
+ Résultat exceptionnel	
- Impôts sur les bénéfiques	
- Participation des salariés au résultat	
<b>Résultat net imposable de l'exercice</b>	<b>- 1 020</b>

Tourner la page

Page 7 sur 10

NUMÉRO DE PLACE : \_\_\_\_\_

NE RIEN INSCRIRE AU DESSUS DE CETTE LIGNE (sauf n° de place)

**ANNEXE À COMPLÉTER 3**  
Document à rendre avec la copie d'examen

**Question 1.3 Étude comparative**

Postes	Montant pour 2018	Montant pour 2017	Écart en valeur	Écarts en pourcentage
Ventes et prestations de services		249 757		
Gazole		68 220		
Charges de personnel		83 660		
EBE		25 240		
Charges financières		3 800		

**Structure économique de la Valeur ajoutée (VA) 2018.**

<b>Part du facteur travail :</b>			
<u>Charges de personnel</u> x 100	= _____	=	% de la VA
Valeur ajoutée			
<b>Part du facteur investissement :</b>			
<u>Dotations aux amortissements</u> x 100	= _____	=	% de la VA
Valeur Ajoutée			
<b>Part du facteur capital et gestion</b>			
<u>Résultat net comptable</u> x100	= _____	=	% de la VA
Valeur Ajoutée			

NUMÉRO DE PLACE : \_\_\_\_\_

NE RIEN INSCRIRE AU DESSUS DE CETTE LIGNE (sauf n° de place)

**ANNEXE À COMPLÉTER 4**  
Document à rendre avec la copie d'examen

Plan d'amortissement véhicule de l'entreprise « « Vedette de la Presque Ile » »

<b>TABLEAU D'AMORTISSEMENT</b>					
Nature :			Méthode : <b>amortissement linéaire</b>		
Durée d'utilisation :			Taux d'amortissement linéaire :		
Date d'acquisition :					
Date d'utilisation :					
Valeur d'acquisition :					
<b>Première annuité d'amortissement :</b>					
Dates de la période	Valeur d'acquisition	Taux	Annuité d'amortissement	Amortissements cumulés fin de période	Valeurs nettes comptables fin de période

## ANNEXE SUPPORT 1

### NE DOIT PAS ÊTRE RENDUE AVEC LA COPIE D'EXAMEN

#### Code des transports 2016 (extrait)

#### PARTIE LÉGISLATIVE

#### CINQUIÈME PARTIE : TRANSPORT ET NAVIGATION MARITIMES

#### TITRE IV : LE DROIT DU TRAVAIL

#### Chapitre II : Les relations individuelles de travail

#### Sous-section 3 : La période d'essai

#### Article L5542-15

Pour l'application des articles L. 1221-19 à L. 1221-21 du code du travail, ne sont décomptées dans la durée de la période d'essai que les périodes de travail à bord du navire, dites d'embarquement effectif du marin. La durée maximale de la période d'essai est de : 1° Pour les officiers, au sens des conventions et accords collectifs applicables dans les activités maritimes ou, à défaut de convention ou d'accord applicable, au sens du troisième alinéa de l'article L. 5511-4 du présent code, de quatre mois et, en cas de renouvellement, de huit mois ; 2° Pour les autres personnels, de deux mois et, en cas de renouvellement, de quatre mois.

#### Article L5542-16

Lorsqu'il est mis fin, par l'employeur, au contrat de travail en cours ou au terme de la période d'essai, dans les conditions fixées à l'article L. 1221-25 du code du travail, la rupture du contrat ne prend effet qu'à l'arrivée au premier port d'escale. Dans ce cas, l'employeur organise le rapatriement ou la conduite du marin dans les conditions fixées par les articles L. 5542-20, L. 5542-29 à L. 5542-33 et L. 5542-50 du présent code.

#### Article L5542-17

Lorsqu'il est mis fin, par le salarié, à la période d'essai dans les conditions fixées à l'article L. 1221-26 du code du travail, la fin de la période d'essai prend effet dans les conditions prévues à l'article L. 5542-38 du présent code.